



FICHE D'INSCRIPTION ADULTE

SAISON 2022-2023

Volley

Nom : _____ **Prénom :** _____ féminin masculin

Date de naissance : _____

Adresse : _____ **Code Postal :** _____ **Ville :** _____

Tél. : _____ **Portable(s) :** _____

E-mail (lisiblement svp) : _____ @ _____

pensez à nous communiquer votre adresse si elle change en cours d'année

Licencié en 2021-2022

Justificatif de paiement

Jeune Adulte né(e) entre 2002 et 2004 M21 (105 €)

Adulte né(e) avant 2002 – Competilib / Départemental (115 €)

Règles d'organisation et de fonctionnement :

1. L'adhésion à l'U.S. Liffre implique l'approbation des statuts de l'association et de son règlement intérieur, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical et du règlement de la cotisation annuelle comprenant éventuellement la licence (non remboursable).
3. Aucun enfant mineur ne peut être inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité de l'association ne peut être engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié leur enfant à l'animateur responsable, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. L'absence d'un animateur sera annoncée sur le lieu de l'entraînement ou de la convocation.
6. L'absence répétée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
7. Une bonne conduite, le respect des personnes et du matériel, le respect des horaires sont de règle au sein de l'U.S. Liffre. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par les responsables de l'association dans les plus brefs délais (voir les statuts et le règlement intérieur de l'USL.)
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent sera conduit éventuellement soit dans un hôpital soit dans une clinique.
9. L'adhésion comporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite (l'indemnité journalière n'est pas prévue dans la licence-assurance, elle relève d'une démarche individuelle).
10. L'adhésion implique automatiquement l'autorisation parentale de transport des enfants par des bénévoles.
11. Tout parent qui transporte des enfants doit le faire en toute légalité conformément au Code de la Route et au Code des Assurances

DATE : _____

Lu et approuvé **SIGNATURE :** _____

Protection des données personnelles (RGPD) :

Je soussigné(e) _____

- Je suis informé(e) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- J'autorise le club à me transmettre des informations par courrier, mail et sms.

DATE : _____

SIGNATURE : _____

Assurance :

J'ai bien pris connaissance de l'information relative à l'assurance individuelle accident et de l'intérêt que présente la souscription. Cochez ci-après :

- l'adhérent retourne la demande de licence fédérale (dans laquelle est proposée l'assurance individuelle accident) complétée et signée.
- l'adhérent ne possède pas de licence et ne souhaite pas souscrire d'assurance individuelle accident.
- l'adhérent ne possède pas de licence et souhaite souscrire une assurance individuelle accident .

DATE : _____

SIGNATURE : _____

Covid:

Je reconnais avoir reçu et je m'engage à respecter dans son intégralité et sans exception le protocole sanitaire en vigueur au sein de la section à laquelle j'adhère, et qui me sera communiqué en cours de saison selon la situation sanitaire.

Je reconnais de plus que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, l'USL ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid.

J'avertirai sans exception le responsable de ma section (ou le président de l'USL) en cas de suspicion/contamination au Covid.

Fait à : _____

Le : _____

SIGNATURE : _____